

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL
aura lieu à la salle des Acacias
Le jeudi 18 février 2021 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

Comptes-administratifs 2020

-Subventions 2021

-Taux des trois taxes directes locales

-Budgets primitifs 2021

-Demande de subvention au titre de la DETR

-Demande de subvention auprès de la Région des Pays de Loire

-Tarifs des droits de place, de location de matériel et de location de la salle des Acacias

-Tarifs des concessions dans le cimetière

-Tarifs des jardins familiaux

-Groupements de commande avec la Roche Agglomération

-Avenant à la convention de mutualisation avec la Roche Agglomération

-Avenant à la convention d'instruction des autorisations du droit des sols

-Délégation à Monsieur le Maire pour solliciter le bénéfice des subventions

- Indemnité de gardiennage de l'église

-Installation du Conseil des Sages

-Suppressions de postes

-Créations de postes

-Déclassements de voies dans le domaine privé de la commune

-Cessions de foncier

-Délégation à Monsieur le Maire pour aliéner les biens immobiliers de faible montant

-Désignation des représentants au syndicat mixte des transports scolaires de la région d'Aizenay

-Désignation des membres de la CLECT

-Avenant à la convention avec l'EPF de la Vendée

En Mairie, le 10 février 2021

Laurent FAVREAU
Maire de Venansault